

## RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE SUR LE COMPTE FINANCIER 2018

### 1. Introduction et principes

Le compte financier :

- est un état complet de la situation comptable et financière réalisé par l'agent comptable
- rend compte de la réalisation du budget
- fait l'objet d'un rapport qui est présenté au conseil d'administration

Ce rapport est constitué de deux parties :

- le compte-rendu de gestion réalisé par le chef d'établissement
- le rapport d'analyse financière réalisé par l'agent comptable

Le conseil d'administration :

- arrête, le compte financier qui lui est soumis et peut émettre des réserves en cas d'irrégularités
- se prononce sur l'affectation du résultat

Après le conseil d'administration, le compte financier est transmis :

- au Rectorat
- à la Région
- au juge du compte pour contrôle

### 2. Résultat de l'exercice et affectation

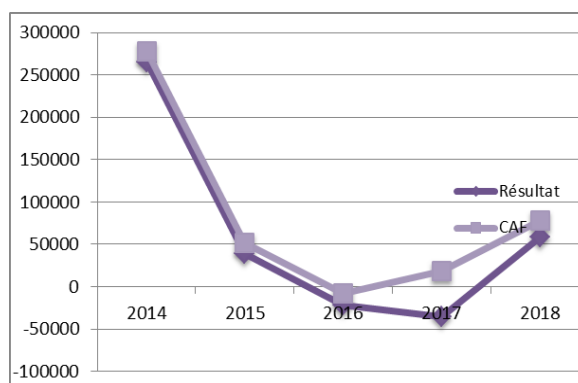
**Le résultat de l'exercice** est constitué de la différence entre le total des recettes et le total des dépenses de la section de fonctionnement.

	Charges	Produits	Résultat
AP	106072,86	112971,17	6 898,31 €
VE	11377,41	11377,41	0,00 €
ALO	1341238,3	1324126,9	-17 111,37 €
SRH	826244,77	894854,63	68 609,86 €
SBN	166393,21	166393,21	0,00 €
<b>Total</b>	<b>2451326,5</b>	<b>2509723,3</b>	<b>58 396,80 €</b>
OPC	24880,8	11835	-13045,8

L'exercice 2018 présente un résultat de +58.396,80 €.

**La capacité d'autofinancement** est la partie du résultat qui correspond au surplus ou au déficit monétaire généré au cours de l'année.

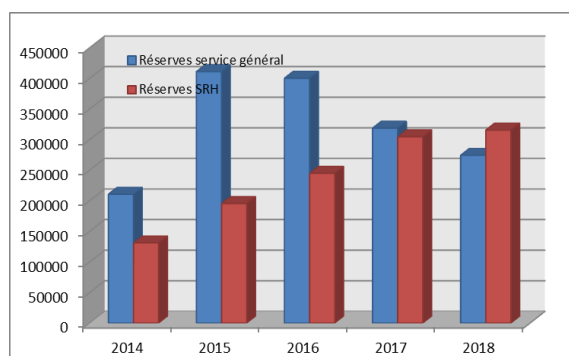
La capacité d'autofinancement de l'exercice 2018 est de **+ 78.298,41€.**



Le résultat de l'exercice est affecté aux réserves.

L'affectation du résultat proposée, conforme au résultat du Service Général et du Service de Restauration et d'Hébergement, est la suivante :

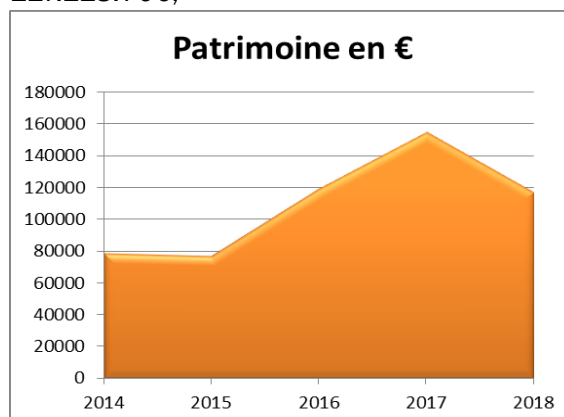
	Montant
Service Général.....	-10.213,06 €
Service Rest. Héberg.....	68.609,86 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>58.396,80 €</b>



### 3. Analyse financière

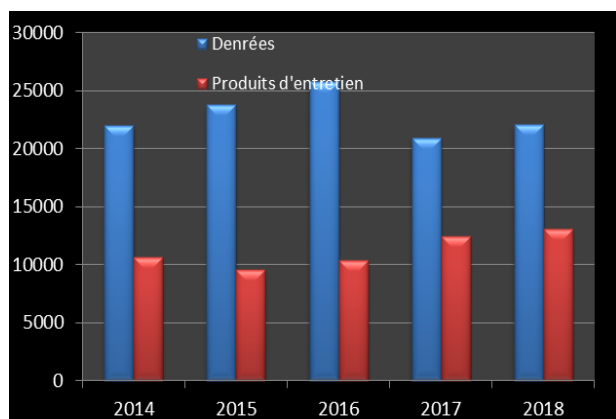
#### 3.1 Valeur du patrimoine

La valeur du patrimoine en immobilisation financière à la fin de l'exercice est de 117.118.70€,

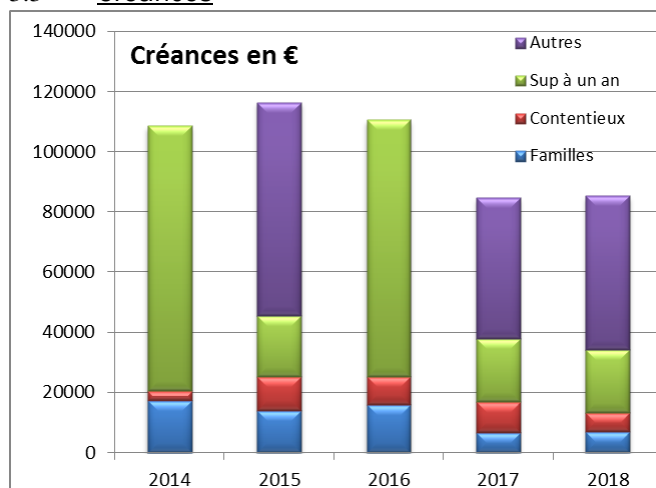


### 3.2 Les stocks

Les stocks totaux sont en légère baisse, passant de 33.332,01 € à 35.123,00€.



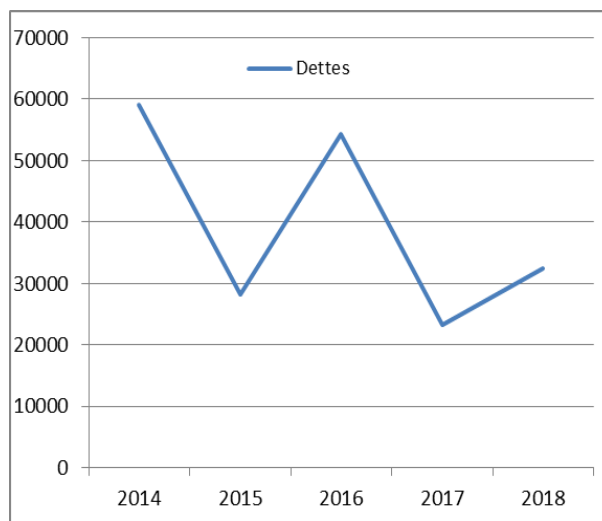
### 3.3 Créances



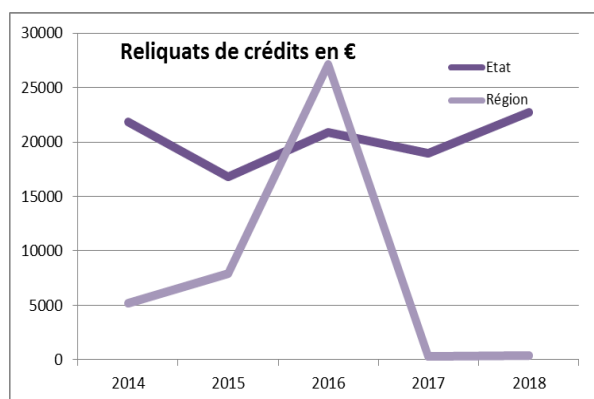
Le niveau des créances (qui représentent les recettes non encaissées) à la fin de l'exercice est stable. A noter la baisse des créances contentieuses grâce à la qualité du travail de recouvrement.

### 3.4 Dettes et reliquats de subvention

Les dettes de l'établissement sont à un niveau acceptable et sont constituées essentiellement de factures non parvenues au 31/12/2018.



Les reliquats de crédit d'Etat concernent notamment : 4.521,37€ pour les moyens globalisés, 9.147,62€ pour les fonds sociaux, 4.000€ pour le projet alimentation, 2.945€ pour la gestion des AED et 1.049,10€ de la MILDT.

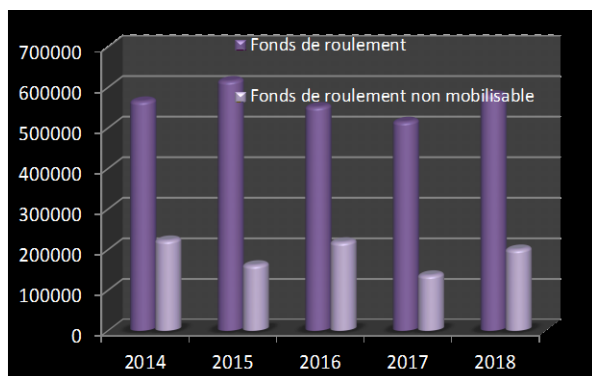


3.5 Le fonds de roulement représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement.

Le fonds de roulement du lycée général Foch de Rodez est en augmentation (+65,426,61€) et atteint à la fin de l'exercice 580,710,18 €. Le niveau actuel du fonds de roulement est suffisant et permet à l'établissement de disposer de marges de manœuvres financières lorsque le besoin se fait sentir.

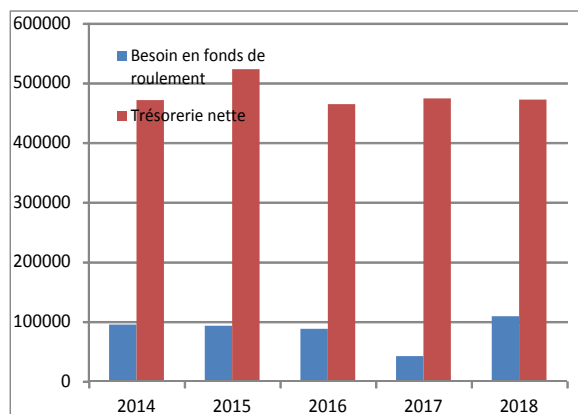
### 3.6 Le fonds de roulement non mobilisable

Une partie du fonds de roulement n'est pas utilisable, c'est le cas par exemple des stocks, des provisions, des créances contentieuses etc. Cet indicateur est en hausse.



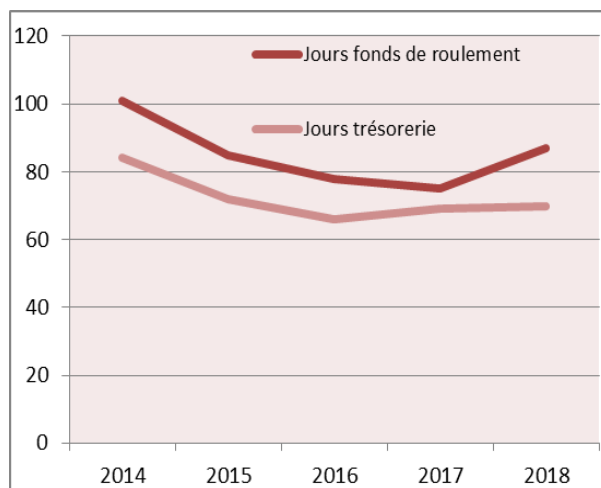
**3.7 Le besoin en fonds de roulement** mesure le besoin de financement lié à l'activité. Par exemple, le fonds de roulement dont le lycée a besoin pour pouvoir acheter des denrées avant que les familles aient réglé leurs factures de restauration. Cet indicateur est en augmentation cette année.

**3.8 La trésorerie nette** est la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement. Elle atteint 471.930,28 €.



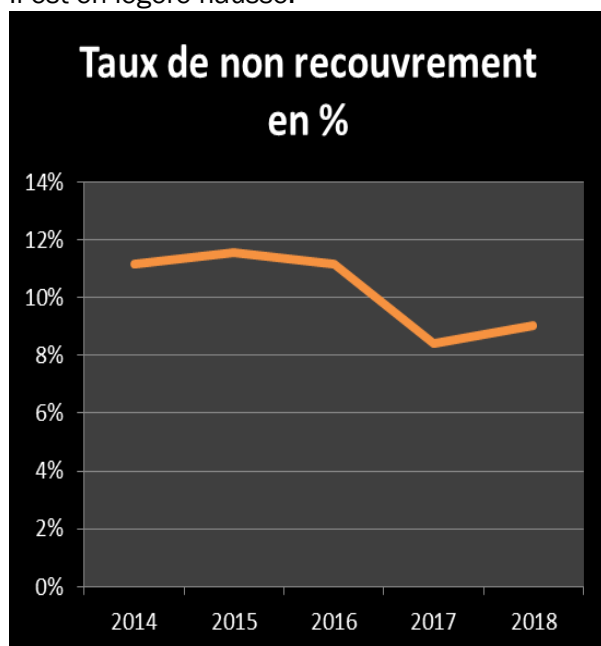
**3.9 Les jours de fonds de roulement** Ils renseignent sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sans apport de trésorerie. Cet indicateur est en nette hausse et atteint 87j.

**3.10 Les jours de trésorerie** ont la même signification mais tiennent compte du besoin en fonds de roulement. Cet indicateur est en augmentation et atteint 70 jours. Ces deux indicateurs sont à un niveau satisfaisant.



**3.11 Le taux moyen de charges à payer** renseigne sur le montant des dépenses en cours et non réalisées. Il atteint 0,38%.

**3.12 Le taux de non recouvrement** renseigne sur le montant des recettes en cours et non réalisées. Il est en légère hausse.



#### 4. Conclusion

Le lycée Foch présente, une santé financière satisfaisante, avec un fonds de roulement disponible suffisant.

Le niveau du fonds de roulement disponible permet à l'établissement d'envisager si nécessaire des prélèvements raisonnables.

Le travail sur le recouvrement est à poursuivre.

RECAPITULATIF	2014	2015	2016	2017	2018
Fonds de roulement au 31/12.....	565.588,57	615.675,28	551.622,81	515.247,57	580.710,18
Jours de fonds de roulement.....	101	85	78	75	87
Besoin en fonds de roulement.....	94709,21	92864,19	87567,59	41679,66	108.779,90
Trésorerie.....	470879,36	522811,09	464055,22	473597,91	471.930,28
Jours de Trésorerie.....	84	72	66	69	70
Taux moyen de charges à payer.....	2,62%	2,78%	0,41%	2,31%	0,38%
Taux de non recouvrement.....	11,18%	11,57%	11,15%	8,43%	9,03%

### LE CONTROLE INTERNE COMPTABLE

Cette démarche qualité a été initiée en 2012, à partir d'un auto-diagnostic effectué dans tous les établissements de l'agence comptable. Cette démarche fait l'objet d'un nouveau diagnostic chaque année qui est décliné sous forme d'un plan d'action.

La démarche de contrôle interne, dont un audit DDFIP a validé la pertinence et la qualité, permet aux services financiers et comptables du collège de garantir la qualité des procédures d'une part et celle des comptes d'autre part. Cette démarche est obligatoire et doit être poursuivie et intensifiée afin de :

- préparer le déploiement d'Op@le,
- améliorer la qualité et le calendrier des opérations comptables,
- harmoniser les pratiques.